

Association des Sociétés de Philosophie de Langue Française  
ASPLF

**XXXIV<sup>e</sup> Congrès international de  
Bruxelles et Louvain-la-Neuve – Belgique  
Ile Circulaire – Décembre 2011**

***La citoyenneté***

**Mardi 21 août au samedi 25 août 2012**

**Rappel de la procédure d'inscription**

**Catégorie « Participant »**

L'inscription au congrès, en tant que participant, se fait, dans une première étape, avec cette seule fiche d'inscription, dûment remplie. Celle-ci est retournée par voie électronique ou postale ou en télécopie.

Le comité prend en charge l'expertise du projet de communication et une réponse à la demande d'inscription est fournie, au plus tard dans la quinzaine.

Cette autorisation d'inscription avec proposition de communication permet, dans une deuxième étape, le versement des droits et l'éventuelle réservation pour le logement, si le congressiste entend profiter des avantages liés au congrès. Attention ! Il lui sera ultérieurement demandé de s'inscrire en ligne aux manifestations et réceptions qui accompagneront les activités du congrès. Un accusé de réception des droits officialisera la fin de la procédure.

Si la communication est acceptée par le comité organisateur, le congressiste s'engage à verser immédiatement les droits d'inscription, selon les normes ci-indiquées et en suivant les indications mentionnées dans cette circulaire.

**Catégorie « Accompagnant/Auditeur »**

**Si vous êtes accompagnant(e)/auditeur(-rice), l'inscription se fait immédiatement. Il vous sera également, mais ultérieurement, demandé de vous inscrire en ligne aux manifestations et réceptions qui accompagneront les activités du congrès.**

**Comme accompagnant(e)/auditeur(-rice), chaque personne s'engage à verser les droits d'inscription, selon les normes ci-indiquées et en suivant les indications mentionnées dans cette circulaire.**

## Partie signalétique

**Demande d'inscription comme participant(e) : Mentionnez les Nom + Prénom**

Mme.....

Mlle.....

M.....

**Demande d'inscription comme accompagnant(e)/auditeur(-rice) : Mentionnez les Nom + Prénom**

Mme .....

Mlle .....

M .....

**Établissement scolaire/Organisme scientifique/Université/Autre**

**(mentionner) :** .....

**Fonction, Formation :**

.....

**Adresse professionnelle :**

.....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Pays :** .....

**Téléphone professionnel :** .....

**Courrier électronique :** .....

**Adresse personnelle :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Pays :** .....

**Téléphone privé ou portable :** .....

Les données restent conservées dans les fichiers de l'ASPLF et de l'Université de Louvain. Elles ne sont ni échangées ni communiquées.

## **Fiche scientifique pour participant**

---

**Comme participant(e), je souhaite présenter une communication et je demande l'expertise de mon projet.**

**Titre de la communication (ne pas dépasser 10 mots) :**

**Je souhaite présenter ma contribution dans la section suivante :**

- Histoire de la Philosophie : Antiquité et Moyen Âge
- Histoire de la Philosophie : Renaissance et Temps Modernes
- Histoire de la Philosophie : Époque contemporaine
- Anthropologie
- Philosophie pratique
- Citoyenneté et problématiques socio-économiques
- Citoyenneté, sciences, techniques et société
- Citoyenneté, religions, laïcité
- Citoyenneté et représentation politique
- Citoyenneté et droits fondamentaux
- Citoyenneté, éducation et écologie durable
- Citoyenneté, genres et identités culturelles

Des ateliers regroupant 3 ou 4 interventions, pourront être mis sur pied à l'initiative des participants. Une déclaration d'intention doit être envoyée à l'organisation du congrès, **avant le 31 mars 2012**, avec un projet scientifique précis et une liste de personnes. Des impératifs d'organisation liés à la disponibilité de salles pourront pris en compte.

**Résumé de la communication destiné au comité organisateur (ne pas dépasser 8 lignes) :**

**Notice biographique (ne pas dépasser 5 lignes) :**

Mentionner ici vos nom et prénom, votre lieu de travail, votre fonction ou votre occupation, votre ligne de recherche et/ou d'enseignement, éventuellement deux publications en lien avec le congrès.

## Ile Circulaire du Congrès ASPLF 2012

Remarques relatives à la présentation de la communication :

- Le sujet de la communication doit s'inscrire **strictement** dans le thème du congrès. Chaque projet de communication sera expertisé par une commission composée de trois professeurs qui rendra un avis positif ou négatif, ce dernier étant motivé.
- La communication doit être faite dans le respect des règles déontologiques de la vie scientifique.
- Le congressiste s'engage à respecter un temps de parole de 20 minutes et un temps de « questions-réponses » de 10 minutes.
- Le comité organisateur se réserve le droit – qui sera motivé et expliqué – de refuser une communication pour des raisons scientifiques.
- Une fois la communication acceptée et les droits perçus, **un bref résumé** (10 lignes maximum) **de celle-ci sera soumis – au plus tard – pour le 1er juillet 2012** (en format word ou rtf) à l'adresse [asplf2012@uclouvain.be](mailto:asplf2012@uclouvain.be)
- Ce résumé sera publié dans le programme du congrès.

## Droits d'inscription – Tarif par personne

### Indiquez votre choix

#### Avant le 31 mars 2012

- Participant : 100 euros
- Accompagnant/auditeur : 80 euros
- Étudiant/Doctorant (*fournir justificatif*) : 40 euros

#### Après le 31 mars 2012

- Participant : 120 euros
- Accompagnant/auditeur : 100 euros
- Étudiant/Doctorant (*fournir justificatif*) : 60 euros

**Les inscriptions seront définitivement clôturées le 1er juillet 2012 à 12.00**

Le paiement des droits d'inscription permet de participer aux activités et réceptions publiques du congrès ; ils donnent également droit au matériel destiné aux congressistes et à l'accès aux lieux du congrès. **Le port du badge est obligatoire.**

## Coordonnées bancaires pour le versement des droits

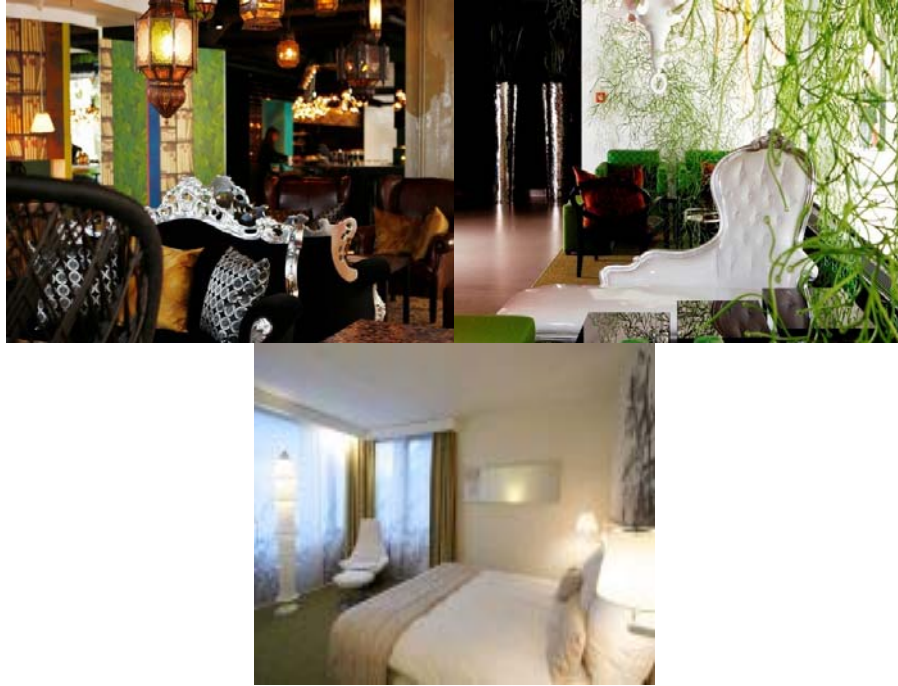
**Mention de la communication :** Colloque ASPLF 2012 - La Citoyenneté  
UCL-Institut supérieur de philosophie  
Place du Cardinal Mercier ,14  
1348 Louvain-la-Neuve  
Belgique

**IBAN: BE14 0016 5687 5083**

**BIC: GEBABEBB**

ATTENTION : Assurez-vous que la somme exacte est bien versée et ne subit pas de frais bancaires imputés (notamment les commissions) sur la somme due.

## Fiche Hébergement



**Le logement est prévu à l'hôtel BLOOM**

**Rue Royale 250 / B.-1210 Bruxelles**

Site internet : <http://www.hotelbloom.com/default-fr.html>

Cet hôtel a été retenu, car il est extrêmement bien situé dans Bruxelles et comporte une grande facilité d'accès vers Louvain-la-Neuve. Des navettes seront mises à disposition pour les séances sur Louvain-la-Neuve. L'Académie royale de Belgique – où auront lieu certaines séances – est toute proche et accessible par le tram ou le bus.

L'hôtel a été entièrement rénové et exprime bien la créativité renouvelée de la ville de Bruxelles, capitale d'un pays, d'une Région et de l'Union européenne, puisque 287 jeunes artistes européens ont été invités, afin de peindre les chambres et d'assurer la décoration de l'hôtel.

L'hôtel se trouve en plein cœur de Bruxelles, tout près du Jardin Botanique et des grands lieux de culture et de commerce, il est proche des liaisons de tram, métro et bus, il est équipé du Wifi, gratuit pour les clients.

La gare la plus proche est la Gare du Nord (500 mètres, par métro), il est également relié par le métro ou le train à la Gare du Midi, gare Thalys/Eurostar/TGV, il est enfin relié à Brussels Airport (Aéroport de Zaventem), soit par une ligne directe de train arrivant en Gare du Nord ou par le taxi (25 minutes par trafic normal).

Des conditions extrêmement avantageuses ont été négociées sur cet hôtel pour le colloque 2012. **Le tarif ASPLF de la chambre est de 110 euros par nuit, incluant le service et le pdj. Notez qu'une taxe de séjour sur Bruxelles est obligatoire ; elle est de 5,95 euros par chambre.**

Nous ne disposons que d'un nombre limité de chambres. Il est donc impératif de réserver le plus rapidement possible **UNIQUEMENT** à l'aide **de ce formulaire**.

## Hôtel Bloom – Formulaire de réservation

Le formulaire est à renvoyer à l'hôtel [meeting@hotelbloom.com](mailto:meeting@hotelbloom.com) en mettant en copie Pascale [pquieriot@helmsbriscoe.com](mailto:pquieriot@helmsbriscoe.com) et [Asplf2012@uclouvain.be](mailto:Asplf2012@uclouvain.be)

Formulaire de réservation **CONGRES ASPLF 2012 -ID 1477650**  
Hôtel BLOOM! Rue Royale 250 - 1210 BRUXELLES - BELGIUM  
Tel: +32 2 220 69 05 or +32 2 220 69 07 (ligne directe)  
Fax: +32 2 217 84 44

### **La date limite de validité pour les prix et la disponibilité est fixée au vendredi 29 juin 2012**

Après cette date limite mentionnée ci-dessus, l'hôtel se réserve le droit d'appliquer d'autres prix et conditions.

#### **Réservation pour**

M. /Mme/Mlle (en lettres majuscules) : .....  
Nom : .....  
Prénom .....  
Adresse : .....  
Code Postal - Ville : .....  
Pays .....  
Tel .....  
Fax .....  
Email .....  
Date d'arrivée : .....  
Nombre de chambres : .....  
Date de départ : .....  
Nombre de nuitées : .....

Chambre standard L, une personne: **110,00 €** par chambre, par nuit.

Petit déjeuner buffet : Inclus dans le prix de la chambre.

Les prix mentionnés ci-dessus s'entendent service inclus. La city tax n'est pas incluse et est de €5.95 par chambre, par nuit.

**Ces prix sont valides pour une réservation faite pour la nuit du 20-21-22-23 et 24 août 2012**

#### **Garantie**

**Seules les réservations garanties seront acceptées.**

Pour toutes les réservations non garanties par carte de crédit, l'hôtel sera en droit de réaffecter la chambre.

L'Hôtel BLOOM! Bruxelles accepte les cartes de crédit suivantes : American Express/Eurocard-Mastercard/DinersClub/Visa.

Afin de confirmer votre réservation, merci d'indiquer :

Nom du propriétaire de la carte de crédit: .....  
Type de carte de crédit : .....  
Numéro de carte de crédit: .....  
Date d'expiration: .....

**Annulation/ Non présentation**

Toute annulation non communiquée par écrit dans les 5 jours ouvrables avant la date d'arrivée ne sera pas prise en compte et 100% du montant total de la première nuit sera facturée.

En cas de non présentation, l'hôtel facturera 100% du montant total de la première nuit.

Signature:

Date:

## Ile Circulaire du Congrès ASPLF 2012

Des chambres ont également été réservées à l'hôtel Mercure de Louvain-la-Neuve.

### Hôtel Mercure



61 Boulevard de Lauzelle  
B-1348 Louvain-la-Neuve  
Tel. : +32 (0)10 53 90 00  
Fax : +32 (0)10 45 09 11

E-mail : [H2200-RE10@accor.com](mailto:H2200-RE10@accor.com)



Des navettes seront mises à disposition pour les séances sur Bruxelles, à l'Académie royale de Belgique, où auront lieu certaines séances.

L'hôtel Mercure de Louvain-la-Neuve se trouve à 10 minutes à pieds du campus. Pour accéder à cet hôtel, si vous arrivez par le train, il est important de s'arrêter en gare d'Ottignies et de prendre un taxi pour rejoindre l'hôtel, qui est tout proche.

Si vous prenez le train jusque Louvain-la-Neuve, notez qu'il n'y a pas de taxi entre la gare de Louvain-la-Neuve-Université et l'hôtel Mercure, la ville universitaire est une zone piétonnière.

Des conditions extrêmement avantageuses ont été négociées sur cet hôtel pour le colloque 2012. Le tarif ASPLF de la chambre est de **82 euros par chambre et par nuit pour la chambre simple, avec pdj inclus** ou de **92 euros par chambre et par nuit pour la chambre double/twin, avec pdj inclus**. La City Tax de **0.75 euros par personne et par nuit**.

**Les réservations seront clôturées le 21 juillet 2012.**

## Hôtel Mercure – Formulaire de réservation

**HOTEL MERCURE LOUVAIN-LA-NEUVE**

**Boulevard de Lauzelle 61  
B – 1348 Louvain-La-Neuve  
Phone : +32 10 48 38 74-75  
Fax : +32 10 45 09 11**

Code à mentionner : RESERVATION ASPLF Réf. : 31516

Le formulaire est à renvoyer à l'hôtel [H2200-SB2@accor.com](mailto:H2200-SB2@accor.com) (à l'attention de Marc Brassart), en mettant en copie Pascale pqueriot@helmsbriscoe.com et Asplf2012@uclouvain.be

Télécopie : 00-32-10.45.09.11

### **Réservation pour**

M. /Mme/Mlle (en lettres majuscules) : .....  
Nom : .....  
Prénom .....  
Adresse : .....  
Code Postal - Ville : .....  
Pays .....  
Tel .....  
Fax .....  
Email .....  
Date d'arrivée : .....  
Date de départ : .....  
Nombre de nuitées : .....  
Nombre de chambres : .....  
Type de chambre (single ou twin) .....

Chambre single, avec pdj inclus : **82 euros par chambre et par nuit**

Chambre double/twin, avec pdj inclus: **92 euros par chambre et par nuit.**

Les prix mentionnés ci-dessus s'entendent service inclus. La city tax n'est pas incluse et est de 0.75 euros par personne et par nuit.

### **Garantie**

La chambre est réservée jusque 6 p.m. et le paiement se fait au moment du départ.

Une arrivée tardive peut être garantie par une carte de crédit, cette réservation peut-être changée avant 6 p.m. du jour de la date d'arrivée fixée, mais en cas de non-présentation l'hôtel percevra le montant de la première nuitée.

Compagnies de Carte de Crédit : VISA / MASTERCARD / AMERICAN EXPRESS / DINER'S CLUB

Nom du propriétaire de la carte de crédit: .....  
Type de carte de crédit : .....  
Numéro de carte de crédit: .....  
Date d'expiration: .....

Signature :

Date :

## Note spéciale pour les étudiants et doctorants

- La Faculté de Philosophie, Arts et Lettres de l'Université Catholique de Louvain a décidé de soutenir ses étudiants et ses doctorants dans l'accès aux frais d'inscription. Ils seront personnellement avertis des procédures spécifiques et des conditions précises qui leur sont réservées.
- Pour les étudiants et doctorants (à l'exclusion des étudiants et doctorants de l'UCL) souhaitant bénéficier d'un lieu de résidence plus modeste, mais dans une chambre parfaitement équipée et de type « pédagogie universitaire », des logements seront accessibles au prix de **25 euros pour une nuitée**.

Pour avoir des renseignements sur cette formule et ses conditions, merci d'écrire UNIQUEMENT et le plus rapidement possible à l'adresse [Asplf2012@uclouvain.be](mailto:Asplf2012@uclouvain.be), en exposant la situation et en mettant un justificatif de la situation d'étudiant ou de doctorant.

## Remarques importantes sur les transports

Voici quelques indications destinées à faciliter votre voyage et votre arrivée à Louvain-la-Neuve.

Tout d'abord, Belgique oblige... **ne confondez pas Louvain-la-Neuve, en Wallonie, avec Louvain (Leuven), en Flandres !**

Notre université est en Belgique francophone, la Wallonie, à 30 kilomètres de Bruxelles.

- **Si vous arrivez à l'aéroport de Bruxelles-National (Zaventem) et allez à Louvain-la-Neuve**

Évitez de prendre un taxi pour venir à Louvain-la-Neuve (environ 75 €).

Durant le week-end, deux trains par heure relie l'aéroport Bruxelles-National (Zaventem) à la ville de Bruxelles.

Vous trouverez les horaires en allant sur le site web de la SNCB : <http://www.b-rail.be/main/F/>

- De l'aéroport de Bruxelles-National, prenez un train vers la gare de Bruxelles-Nord, lieu où vous devrez changer de train, pour aller en direction de Namur-Luxembourg,
- Descendez à Ottignies (première gare après celles de la zone de Bruxelles),
- Prenez ensuite le train local en direction de Louvain-la-Neuve-Université.

La durée totale du trajet entre l'aéroport et Louvain-la-Neuve est d'environ 1h30.

Le prix d'un billet week-end est d'approximativement 8.70 €

- **Si vous arrivez à l'aéroport de Bruxelles-Sud (en réalité: Charleroi) et allez à Louvain-la-Neuve**

Au départ de l'aéroport de Charleroi, une navette (bus A ou N° 68) assure régulièrement la liaison vers la gare des trains de Charleroi. De là, prenez un train en direction d'Ottignies.

Si vous souhaitez combiner ces deux services (navette + train) :

- à votre arrivée à l'aéroport de Charleroi, achetez un billet "bulk" à l'emplacement bus (porte 2),
- Le prix est de 12,30 € pour un aller simple (= 2.70 € pour le bus et 9.60 € pour le train jusque Louvain-la-Neuve),

Durée approximative du trajet : 1h20.

## **Adresse du secrétariat du congrès**

**Université Catholique de Louvain**  
Institut supérieur de Philosophie  
Congrès ASPLF 2012  
SSH/ISP - Michotte/Socrate/Mercier  
Place du cardinal Mercier, 14 / Bte L3.06.01  
1348 B-Louvain-la-Neuve

**Télécopie 00-32-10474819**

## **Le Bureau de l'ASPLF**

---

*Président*

Daniel Schulthess (Suisse)

*Secrétaire général*

Jean Leclercq (Belgique) – ([Jean.leclercq@uclouvain.be](mailto:Jean.leclercq@uclouvain.be))

*Vice-présidents*

Anne Baudart (France), Ali Chenoufi (Tunisie), Gilbert Hottos (Belgique),  
Claude Piché (Canada)

*Trésorière*

Mai Lequan (France)

*Présidents d'honneur*

Jacques D'Hondt et Jean Ferrari (France)

## **L'organisation du congrès**

---

Pour entrer en contact avec l'organisation du congrès, **merci d'utiliser UNIQUEMENT cette adresse** spécifique : [Asplf2012@uclouvain.be](mailto:Asplf2012@uclouvain.be)

=====

- Le président du congrès : Professeur Jean-Michel COUNET,  
Président de la Société philosophique de Louvain
- Le vice-président du congrès : Professeur Jean LECLERCQ,  
Secrétaire général de l'ASPLF  
[Jean.leclercq@uclouvain.be](mailto:Jean.leclercq@uclouvain.be)
- Support logistique pour le logement : Madame Pascale QUERROT  
[pquerrot@helmsbriscoe.com](mailto:pquerrot@helmsbriscoe.com)

Site internet de l'ASPLF : <http://www.asplf.org/index.html>